

est en effet regardé comme ayant enseigné aux hommes l'agriculture qui leur permit de mettre à profit les ressources du sol. C'est ce qui est rappelé notamment dans l'appendice *Hi ts'eu* du *Yi king*¹.

Nous arrivons maintenant à la série des cinq empereurs qui s'ouvre par Houang ti.

Panneau 4. — La légende placée à gauche est conçue comme suit : 黃帝多所改作。造兵。井田。垂衣裳。立宮宅。

« Houang ti fit beaucoup d'innovations ; il fabriqua des armes de guerre ; il groupa les champs par puits ; il allongea les vêtements ; il édifia des habitations. »

D'après la tradition, Houang ti soumit divers rebelles dont le plus terrible était Tch'e-yeou ; sa gloire militaire explique qu'on le regarde comme l'inventeur des armes de guerre. Dans la phrase 井田, le mot 井 joue le rôle d'un verbe ; il est fait ici allusion au système suivant lequel les familles étaient disposées par groupes de huit autour d'un champ central où était creusé le puits qui devait servir à toute la petite communauté. La lecture 垂衣裳 a été établie par les auteurs du *Kin che souo* ; avant eux, Wong Fang-kang lisait 制 au lieu de 垂 et les auteurs du *Chan tso kin che tche* laissaient le caractère en blanc ; la leçon 垂 paraît décidément préférable, non seulement parce qu'elle est plus satisfaisante au point de vue paléographique, mais encore parce qu'elle s'accorde avec le passage de l'appendice *Hi ts'eu* du *Yi king* où il est dit : « Houang ti, Yao et Chouen allongèrent les vêtements et l'empire fut bien gouverné » 黃帝堯舜垂衣裳而天下治 ; d'après le commentateur K'ong Ying-ta, cette phrase signifie que, tandis qu'auparavant on portait des vêtements courts en peau, à partir de Houang ti on eut des vêtements de toile ou de soie qui étaient plus longs. On remarquera en effet sur le bas-relief que, à partir de Houang ti, les personnages qui figurent les cinq empereurs sont tous revêtus de robes longues ; ils portent en outre le chapeau à franges qu'on appelle le chapeau mien 冕. Cette coiffure et ce vêtement supposent une civilisation beaucoup plus avancée que celle où l'homme mettait sur sa tête un

1. Cf. *Yi king*, trad. Legge, *S. B. E.*, vol. XVI, p. 383.